

Social

Promotions, oubliés du Ségur, astreintes... Des agents du Conseil départemental du Puy-de-Dôme en grève

Publié
le 27/06/2023 à 14h15



Les agents s'étaient réunis devant la Maison de l'Unesco, sur le boulevard Desaix.

Environ 150 agents du Conseil départemental du Puy-de-Dôme sont mobilisés ce mardi 27 juin pour présenter un certain nombre de revendications aux élus.

Une réunion d'information syndicale le matin - au titre des heures mensuelles d'informations -, un barbecue à midi et un appel à la grève pour l'après-midi : environ 150 agents du Département étaient mobilisés, ce mardi 27 juin, devant l'hôtel du Département, à Clermont-Ferrand.

Huit étages plus haut, les élus participaient à la session du mois de juin du Conseil départemental mais le vice-président en charge des moyens généraux Jean-Paul Cuzin s'est retiré en fin de matinée pour recevoir une délégation du personnel.

premium Le Conseil départemental n'oubliera pas ses agents "oubliés du Ségur de la santé" (mars 2023)

Les revendications des grévistes étaient nombreuses, listées par Yannick Citerne, secrétaire adjoint de la CGT au Conseil départemental. Tout d'abord, l'absence de promotions pour les agents : "En six ans, c'est la deuxième fois que l'on vit une année blanche". Il ajoute la clause de revoiture du régime indemnitaire, "qui a pris du retard". Ou encore "la prime Ségur ou équivalente pour les oubliés du pôle Solidarités sociales".

Le syndicaliste cite aussi les jours de sujétions, liés à la mise en place des 1.607 heures, "dont certains agents peuvent bénéficier selon des critères comme la pénibilité : il y a eu zéro négociation à ce jour". Et quitte à se mobiliser, pourquoi ne pas se pencher sur les cotisations pour la complémentaire santé et prévoyance et sur les astreintes des agents des routes en cas de grève.

Le préavis de grève a finalement été levé vers 16 heures, ce mardi. Les agents ayant obtenu du président du Conseil départemental la promesse écrite de négociations dès la rentrée.

Thierry Senzier